À propos des devoirs à rendre en NSI

Bonjour à tous les parents d'élèves,

Ce document expose les règles concernant les devoirs à faire à la maison, dont certains donneront lieu à une note certificative (c'est-à-dire directement prise en compte pour le baccalauréat) : la spécialité NSI est une matière nouvelle et son lien étroit avec le monde numérique et Internet la rend particulière à ce sujet.

Il ne traite que des devoirs qui demandent de fournir un programme, à remettre dans l'espace Pronote dédié.

Je vous remercie pour le temps que vous prendrez à le lire et vous prie d'accuser réception en le signant.

Internet: un outil à double tranchant

Les élèves ont le droit de se documenter et sur Internet on trouve parfois des programmes « tout prêts » qui semblent répondre au problème à résoudre... Ce n'est pas toujours le cas : parfois ils ne marchent simplement pas, dans d'autres cas ils font appel à des concepts de programmation beaucoup trop avancés pour des élèves de première.

- les regarder en détail, les «faire tourner» pour en comprendre le fonctionnement est permis;
- les recopier tels quels ou en changeant quelques lignes sans avoir vraiment compris relève de la fraude.

Il n'est pas normal qu'un programme réellement personnel ou réellement approprié ne puisse être expliqué quelques jours plus tard. En cas de doute, j'inviterai l'élève à décrire le fonctionnement de son programme ligne par ligne pour montrer qu'il est bien le fruit de son travail.

Travail personnel ou collectif?

Lors des projets, les élèves travaillent en équipe et partagent leur code. Les remarques du paragraphe précédent s'appliquent encore. Un devoir à la maison à rendre est en revanche personnel et à ce titre

- il est permis aux élèves de discuter entre eux, de se donner quelques conseils;
- montrer son code est interdit;
- en cas de blocage, je suis disponible pour aider les élèves à distance en dehors des heures de cours.

Là encore, on repère facilement le plagiat, même lorsque quelques lignes ont été ajoutées, quelques variables renommées *et cætera*. Il est plus simple, plus rapide et plus sûr de me demander de l'aide : cela n'entraîne aucune pénalité sur la note finale.

J'aurai plaisir à vous recevoir pour parler des résultats de votre enfant lors de la réunion parents-professeur de Première.

Bien cordialement,

Frédéric Leleu Professeur de spécialité NSI

Signature: